

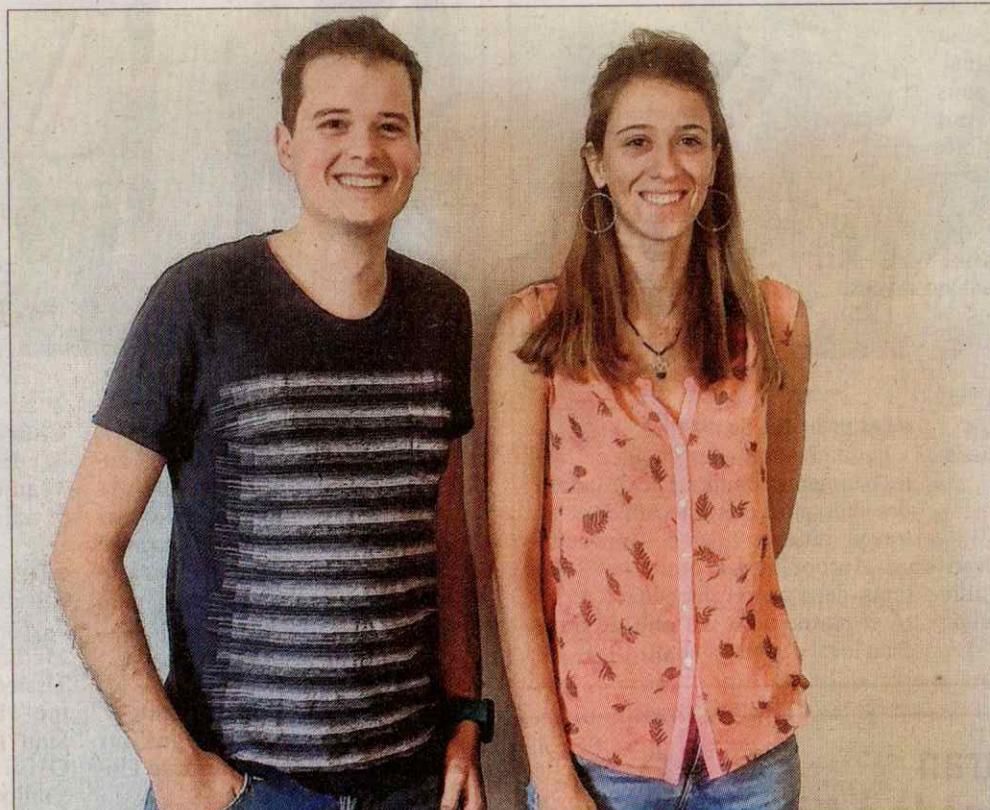
Une nouvelle Coopérative jeunesse de services se prépare à Bourg

Le concept de coopérative gérée par des lycéens pendant leurs vacances d'été se développe en France ces dernières années. La deuxième édition va bientôt démarrer à Bourg-en-Bresse.

Les Coopératives jeunesse de services (CJS) existent depuis longtemps déjà au Québec. Elles sont arrivées dans la région par le Rhône et en 2019, pour la première fois dans l'Ain, un groupe s'est lancé à Bourg-en-Bresse. Douze jeunes volontaires, encadrés par deux animateurs, avaient fondé la Coop services et proposé leur aide tout l'été. Après le succès de cette première édition, les organisateurs (pôle Économie sociale et solidaire de l'Agence gestion liaison conseil aux associations (AGLCA), Familles rurales de l'Ain) ont décidé de renouveler l'expérience.

Créer sa propre entreprise et la faire vivre, le temps d'un été

Le but de l'opération est de permettre aux lycéens de 16 à 18 ans de découvrir le monde professionnel et ses réalités. Véritable projet d'éducation à l'entrepreneuriat



Robin Masquiliere (Familles rurales de l'Ain) et Marie Fouillet (AGLCA) préparent la deuxième édition des CJS dans l'Ain. Photo Progrès/Cécile CHAMBON

coopératif, la CJS permet aux jeunes de créer leur propre entreprise coopérative et de la faire vivre, le temps d'un été. Soutenus par de nombreux acteurs du territoire, les coopérants définissent ensemble différents services qu'ils proposent dans le secteur : aux habitants, aux en-

treprises, aux associations et collectivités locales. En s'initiant au fonctionnement d'une entreprise, les jeunes développent leur esprit d'initiative et prennent conscience de leurs capacités d'agir. Au cours de ce projet, ils acquièrent des connaissances, des compétences et de l'auto-

nomie. Pour une réussite optimale, les organisateurs veillent à une bonne mixité sur tous les plans : sociale, filles/garçons, milieu urbain/rural. Et les animateurs, formés à la pédagogie active et coopérative, reçoivent chaque candidat avant la mise en place du projet.

REPÈRES

La Coopérative jeunesse de services en quelques chiffres

15

Un groupe de 15 jeunes au maximum, âgés de 16 à 18 ans.

2

Deux animateurs.

10000

Un chiffre d'affaires autour de 10 000 euros, un bénéfice net d'environ 8 200 euros, soit entre 300 et 500 euros de bénéfice pour chacun, selon le travail fourni.

2

D'une durée de deux mois.

► La deuxième édition de la CJS de Bourg-en-Bresse aura lieu du 6 juillet au 28 août. Inscriptions avant le 15 juin. Contact : marie.fouillet@aglca.asso.fr et au 06.68.43.94.67. Renseignements et fiches de candidature sur le site www.aglca.asso.fr